

## Après le drame de Lutry

# Huissiers de justice, paroles de mal-aimés

Travailler aux poursuites, un univers «humainement difficile». Deux fonctionnaires racontent les saisies, ces moments où «les relations ne sont pas très joviales» et où le pire peut survenir.



Jérôme Grandjean (à dr.) et Jean-Pierre Gaille (à g.) témoignent des difficultés de leur métier, bien souvent mal vu par la population.

VANESSA CARDOSO

## Romarc Haddou

Ils étaient trois employés de l'Office des poursuites, jeudi 2 septembre, dans l'appartement de Lutry où s'est joué le drame. «Un préposé, un huissier-chef et une collaboratrice», venus visiter le logement, en vue de sa mise en vente, en compagnie de deux agents de l'Association Police Lavaux. Aux alentours de 10 h, l'habitante de 56 ans s'est immolée par le feu. Les cinq visiteurs et une amie de la victime présente sur place ne sont pas parvenus à la sauver. Le lendemain, l'Ordre judiciaire vaudois (OJV) évoquait «une situation tragique mais heureusement exceptionnelle» et annonçait qu'un suivi psychologique serait mis en place pour les trois employés ayant assisté à la scène.

## Rencontres inconfortables

Ce drame a beau être une exception, il rappelle la possibilité du pire, dans un domaine professionnel où les rapports humains sont régulièrement tendus. Jean-Pierre Gaille et Jérôme Grandjean sont bien placés pour en parler. À eux deux, ils ont près de septante ans d'expérience et ont connu toutes les fonctions de la branche. Le premier est désormais délégué aux affaires des Offices des poursuites et des faillites au sein de l'OJV tandis que le second est préposé aux poursuites du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut. Ensemble, ils racontent un univers «humainement difficile où les relations ne sont pas très joviales».

D'entrée, ils font la chasse aux clichés. L'huissier qui frappe à la porte et repart avec la moitié du salon, ça n'existerait que dans les films. «La visite à domicile n'est jamais une surprise. C'est la fin

«Dans la très grande majorité des cas, ça se passe bien, sans violence.»

Jean-Pierre Gaille, délégué aux affaires des Offices des poursuites et des faillites auprès de l'Ordre judiciaire vaudois

«La visite à domicile n'est jamais une surprise. C'est la fin d'une procédure qui peut prendre des mois ou des années. C'est rude, c'est intrusif mais ça ne tombe pas du ciel.»

Jérôme Grandjean, préposé aux poursuites du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut

d'une procédure qui peut prendre des mois ou des années. C'est rude, c'est intrusif mais ça ne tombe pas du ciel», souligne Jérôme Grandjean. En fonction des cas, des dispositions spéciales peuvent toutefois être nécessaires. «S'il y a eu des incidents lors de contacts antérieurs, nous prenons des précautions supplémentaires, par exemple se rendre sur place avec la police.» En 2019,

sur 34'000 requêtes de saisie, les forces de l'ordre ont été sollicitées «une vingtaine de fois». À noter que la police n'est pas seulement appelée lorsqu'il y a une menace directe pour les fonctionnaires mais aussi lorsqu'il faut procéder à l'ouverture forcée d'un logement.

«Dans la très grande majorité des cas, ça se passe bien, sans violence. Il y a régulièrement des insultes mais c'est un moindre mal», estime Jean-Pierre Gaille. Lui a commencé le métier dans les années 80. «On se retrouvait chez les débiteurs sans avoir d'expérience. C'était parfois de vieux renards rusés et nous n'étions pas armés pour faire face. Maintenant il y a des formations, des examens à satisfaire avant d'aller sur le terrain. On apprend la gestion émotionnelle, la médiation et l'auto-défense.»

## Moments marquants

Quand ça se passe mal, par contre, ça reste en mémoire. «Une personne a récemment sorti un couteau en menaçant de s'en prendre aux forces de l'ordre. Après discussion, elle a admis qu'elle n'aurait jamais attenté aux policiers mais qu'elle espérait qu'ils agissent à son encontre. Elle était dans un tel désarroi qu'elle voulait provoquer un tir», raconte Jérôme Grandjean.

Son collègue se souvient avoir été accueilli par un homme armé d'une hache. «On a commencé à reculer alors il a sorti un fusil, là c'était chaud.» Il y a aussi eu le cas d'une femme qui envisageait de se défenestrer et que Jean-Pierre Gaille est parvenu à ceinturer. «Avec ce qui vient de se passer à Lutry, ça remonte à la surface. Ce n'est pas comparable car nous avons empêché le passage à l'acte

mais c'est quelque chose que l'on garde en tête.»

Il n'y aurait pas de recette miracle pour que les visites se passent bien, juste des ingrédients incontournables: connaissance des dossiers, empathie, dialogue. «Après, même en connaissant une situation par cœur, vous ne savez jamais ce que vous allez trouver en ouvrant la porte», admet Jérôme Grandjean.

Et quand ça se passe très mal, comme à Lutry, certains pointent immédiatement la responsabilité de l'État et de ses représentants, accusés de pousser à bout les débiteurs. Qu'en pensent les incriminés? «Nous sommes le dernier maillon d'une chaîne qui poursuit ceux qui ne paient pas mais nous ne sommes pas responsables de leur situation, évacue Jean-Pierre Gaille. Parfois, nos visites permettent aussi une prise de conscience, par exemple pour un chef d'entreprise qui tente de maintenir une activité en continuant de creuser un trou financier.»

Jérôme Grandjean abonde: «Je me souviens d'un cas très sensible puisqu'il fallait saisir du bétail chez un paysan. Sur place, nous avons découvert que certaines bêtes étaient mortes et que la personne était en difficulté avec l'alcool. Là, notre rôle est de faire le lien avec les partenaires sociaux. Mettre à jour des situations compliquées, c'est un aspect du métier qu'il ne faut pas oublier.» Et de conclure: «Notre but, c'est de trouver des solutions, pas d'enfoncer les débiteurs. Si la personne ne voit plus d'issue, nous ne pouvons être tenus pour responsables. De notre côté, nous faisons tout pour ne pas arriver à des situations violentes ou dramatiques.»

## Interview

«C'est un rôle de «méchant» mais avec la possibilité d'aider»

En 2018, le journaliste et réalisateur vaudois Marc Wolfensberger a passé six mois en immersion au sein de l'Office des poursuites de Lausanne. Avec son équipe, il a suivi plusieurs huissiers et huissières sur le terrain, lors des visites chez les débiteurs. Le documentaire qu'il en a tiré, intitulé «Avis de poursuites», a été diffusé cet été par l'émission «Temps Présent» de la RTS. Retour sur cette expérience.

## Qu'est-ce qui vous a le plus frappé lors de ce reportage?

D'abord le profil des employés. Je m'attendais à suivre des hommes avec beaucoup d'années d'expérience alors qu'il y avait une majorité de jeunes et une majorité de femmes. La jeunesse peut être un atout, elle permet de foncer, d'avoir le courage de frapper à la porte. Par contre, c'est souvent difficile pour eux d'appréhender des situations qu'ils n'ont pas encore pu expérimenter dans leur propre vie. Ils ont peu de recul.

## Les cas conflictuels sont-ils nombreux?

L'accueil est rarement chaleureux mais les cas où ça dérape sont assez rares, heureusement. La détresse, par contre, c'est leur pain quotidien. Résultat, beaucoup se blindent. Ce qui frappe aussi, c'est la quantité de dossiers qu'ils traitent chaque jour et la vitesse avec laquelle ils doivent se plonger dedans. C'est parfois quinze histoires de vie dans la même journée. Cela demande un tact immense. Il faut garder la tête froide tout en restant empathique, être vigilant pour ne pas se faire rouler dans la farine et, en même temps, être à l'écoute puisque chaque cas est différent. Il faut une énorme maturité.

## Avez-vous senti que le quotidien pouvait être pesant?

Oui, c'est difficile de trouver de la légèreté dans ce travail. J'ai l'impression que la plupart ressentent l'onde émotionnelle à chaque fois qu'ils sonnent à la porte mais qu'ils prennent sur eux. Sur l'aspect légal, ils ont très peu de marge de manœuvre, mais sur le relationnel ils peuvent agir. Je pense que cela dépend aussi du signal envoyé par la hiérarchie de l'office. À Lausanne, j'ai trouvé qu'il y avait une vraie sensibilité.

«Ils incarnent le mal, mais sont en réalité la partie visible d'un système que nous et notre société avons choisi.»



Marc Wolfensberger journaliste et réalisateur vaudois

## L'image des «méchants huissiers» est donc erronée?

Ces huissiers incarnent le mal, ils le «personnifient» mais ils sont en réalité la partie visible d'un système que nous et notre société avons choisi. Là où ils ont en revanche un rôle à jouer, c'est au niveau du conseil. Certains le font spontanément en orientant les débiteurs vers des portes de sortie, par exemple des organismes spécialisés dans le désendettement, mais ce n'est pas systématique. Donc oui, c'est un rôle de «méchant», d'exécutant, mais avec la possibilité d'aider à désamorcer des situations dramatiques.

PUBLICITÉ



«Tout ce que gagne la classe moyenne servira à payer des taxes!»

Non à l'initiative 99% le 26 septembre prochain

Isabelle Chevalley, Conseillère nationale Vert\*libérale vaudoise

Nouveaux impôts NON!

initiative 99%

non-99pourcent.ch

Chambre vaudoise de commerce et de l'industrie - Avenue d'Enchy 47 - 1000 Lausanne